

# LES PLATEFORMES DE BROYAGE DE DÉCHETS VERTS

★ Plateformes existantes

★ Plateformes à venir



## LE COMPOSTAGE À LA FERME

UNE FILIÈRE PLEINE DE RESSOURCES

**16 400 tonnes**  
de déchets verts valorisés en  
compostage à la ferme en 2020

### 5 collectivités adhérentes

Communauté d'Agglomération Pau-Béarn Pyrénées  
Communauté de Communes du Haut-Béarn  
SIECTOM Côteaux Béarn Adour  
Communauté de Communes du Pays de Nay  
Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau



*Cultivons notre territoire avec nos ressources vertes*



CUMA

# LE COMPOSTAGE À LA FERME...

## QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le compostage à la ferme est une **gestion de proximité des déchets organiques**.

Ce procédé permet de traiter les déchets verts à proximité de leur lieu de production : après compostage, ils deviennent un amendement organique.

C'est une **économie circulaire des ressources vertes**.

Le compostage est un **procédé biologique aérobie** qui nécessite de l'oxygène apporté par l'étape de **retournement**.

La montée en température naturelle permet la destruction des éventuels **germes pathogènes**.

## LES ACTEURS DE LA FILIÈRE

### PRODUCTION

Déchets verts provenant de particuliers, professionnels ou collectivités.



### COLLECTE

Les déchets verts sont collectés en déchetteries ou directement sur les lieux de broyage.



### STOCKAGE

Les déchets sont stockés sur des plateformes de broyage.



### PRÉPARATION

Le broyage de déchets verts se fait par prestations commandées par Valor Béarn.



### TRANSPORT

Un prestataire de Valor Béarn se charge de livrer le broyat sous forme d'andains aux champs des agriculteurs.



### COMPOSTAGE

Le broyat est stocké et retourné sur le champ de l'agriculteur. L'accompagnement technique est fait par la FDCUMA.



### VALORISATION

Une fois compostés, les andains sont épandus par les agriculteurs.

## LES ÉTAPES

## AVANTAGES ET ENJEUX AGRONOMIQUES

Le compost de déchets verts est une source importante de **matière organique**.

L'épandage de compost de déchets verts permet de **restructurer le sol** en :

- Améliorant le **stockage d'éléments nutritifs** et la **rétenion en eau** du sol
- Maintenant le PH grâce à une **forte teneur en calcium**
- Stimulant la **vie biologique**
- Résistant aux **phénomènes d'érosion**

Par ailleurs, le compost améliore la **résistance aux tassements** et permet un maintien de la **fertilité des sols**.

### ENTRE RETOURNEMENT ET ÉPANDAGE

Le broyat frais est **livré gratuitement** sur les parcelles, puis le **retournement** est à la charge de l'agriculteur.

Il peut être effectué par l'agriculteur au godet ou par la FDCUMA au retourneur d'andain.

Le stockage de l'andain doit se faire à **plus de 100 mètres des habitations** et à **plus de 35 mètres des berges d'un cours d'eau, 200 mètres des zones de baignade ou d'aquaculture**, et **500 mètres des points de prélèvement d'eau** destinés à l'alimentation humaine.

La maturation s'étale sur une période de **4 mois minimum**, l'épandage étant ensuite assuré par l'agriculteur, dans le respect de la réglementation en vigueur.

## ENVIE DE VOUS LANCER DANS CETTE DÉMARCHÉ ?

Contactez  
**Elisa DELPORTE**  
de la FDCUMA

06 37 73 96 85

elisa.delporte@cuma.fr

